



Révélation
Vaccins, le Livre
noir qui accuse



Entretien
Vincent Coussedière contre
“l'idéologie migratoire”

2^e TRIMESTRE 2021 | NUMÉRO 4

VU D'EUROPE

Le magazine de la délégation française du Groupe *Identité et Démocratie*

Migrants

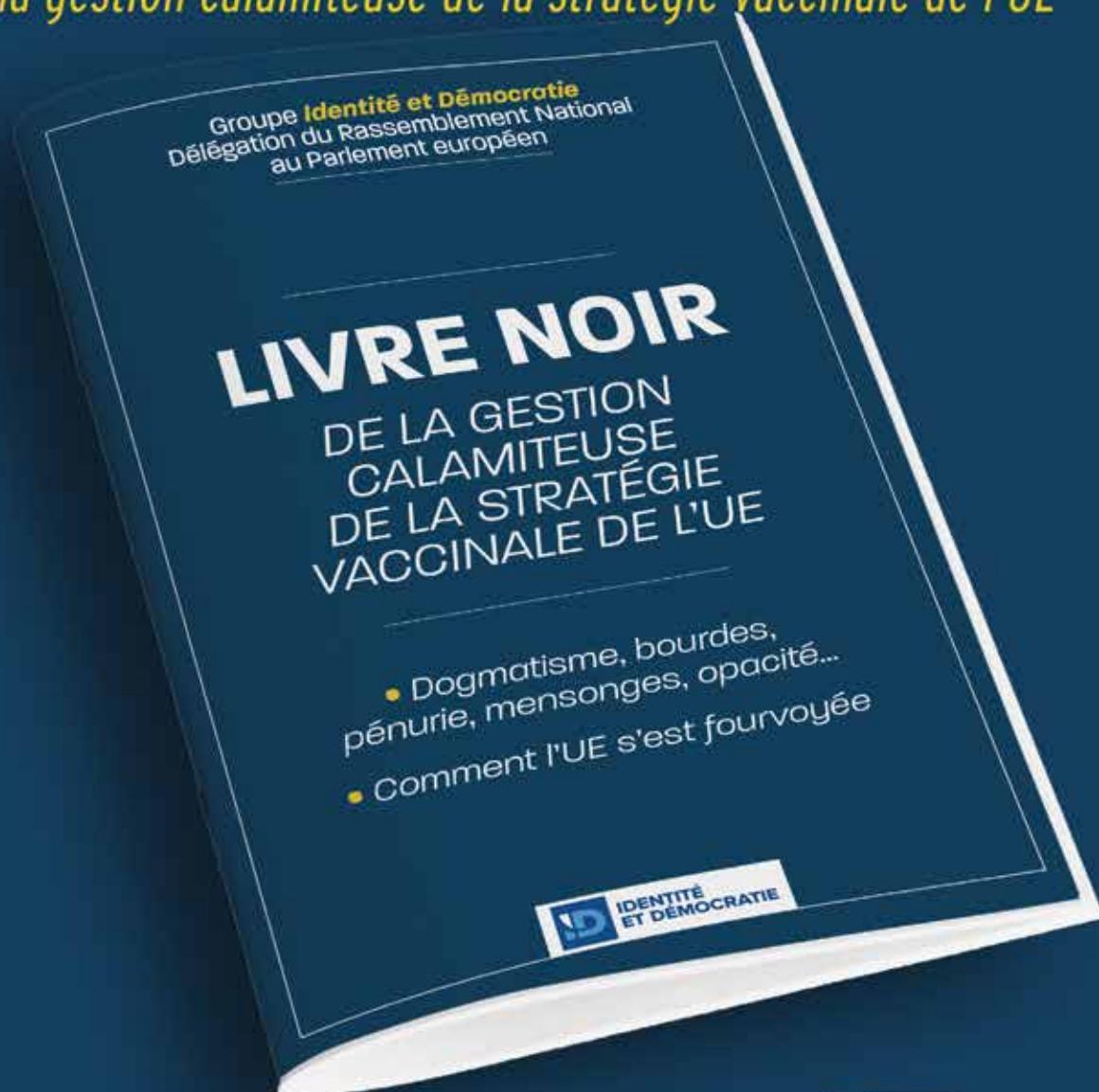
L'Europe passoire



De Calais à Ceuta et Lampedusa,
comment l'UE prépare notre submersion

LIVRE NOIR

De la gestion calamiteuse de la stratégie vaccinale de l'UE



*Ce Livre noir a été réalisé par la
Délégation française du Groupe ID*



WWW.ID-FRANCE.EU

POUR RECEVOIR UN EXEMPLAIRE GRACIEUSEMENT

Veillez envoyer par e-mail ou par courrier postal votre demande à :

laurent.husser@europarl.europa.eu

Groupe ID - Laurent Husser
ATR 07K066 - Rue Wiertz, 60
1047 Bruxelles - Belgique

Immigration et criminalité, un tabou européen

Jérôme Rivière. *Président de la délégation française
du Groupe ID au Parlement européen*

Si le tabou du lien entre immigration et terrorisme est – enfin – en train de tomber, il en est un autre qui, lui, résiste encore, et que nous sommes les seuls à pointer depuis des décennies : celui liant immigration, violence et criminalité.

Quelques chiffres*, concernant la France, pour ouvrir les yeux à la cohorte des aveugles volontaires : alors que la part des étrangers n’y atteint (officiellement) que 6 à 7 %, ceux-ci représentent 14 % des mis en cause pour violence sexuelle (52 % à Paris), 15 % pour les coups et blessures volontaires, 16 % pour les homicides, 17 % pour les vols avec armes, 27 % pour les vols et cambriolages et jusqu’à 32 % pour les vols violents avec armes. Soit une proportion criminogène de 100 à 450 % supérieure à leur nombre ! Et sans, bien sûr, que ne soit prise en compte la masse des délinquants, violeurs et assassins d’origine étrangère...

En activant, en Europe comme en France, toutes les pompes aspirantes à l’immigration, en ouvrant toutes grandes nos portes aux pseudo-“réfugiés”, en se drapant



dans la contrition et la repentance, en transformant les victimes en bourreaux, et les bourreaux en victimes, nos dirigeants, de droite comme de gauche, se rendent complices de ces crimes et délits. Qui dira leur part de responsabilité, « *le sang qu’ils ont sur les mains* », dans ces abominables faits-divers et ces guerres de gangs et de bandes (288 en 2019, 357 en 2020 pour notre pays), le plus souvent sur fond de trafic de drogue, qui se multiplient chaque jour au sein de l’Union européenne... à l’exception des pays, notamment à l’Est, qui ont résisté à ce qui s’apparente bel et bien à une submersion ?

Les vrais coupables, ce sont eux : les édiles de Bruxelles, les idéologues de Berlin, les techno-bobos de Paris... À l’abri de leurs tours d’ivoire et de leurs citadelles des beaux quartiers, ils ont, face à cette déferlante, mis en pâture les peuples qu’ils avaient pourtant pour mission première de protéger.

Seul le réveil, en train de se faire jour, de ces peuples européens sacrifiés, permettra, dans la loi et la légalité, d’inverser cette tendance mortifère. Qu’ils sachent, ici, à Bruxelles, mais aussi à Paris, Rome, Madrid et dans toutes les capitales de cette UE dévastée, qu’ils peuvent compter sur nous. Face à ce grand renoncement, le RN, en France, et le Groupe ID, en Europe, sont les premiers, et les seuls, à défendre ceux qui, chaque jour subissent la loi, et le joug, de cette délinquance étrangère. Nous sommes le dernier recours. Le dernier secours. C’était vrai hier. Ça l’est aujourd’hui. Ça le sera demain. ●

* source : service statistique ministériel
de la sécurité intérieure (rapport de janvier 2019)

Les vrais coupables, ce sont eux : les édiles de Bruxelles, les idéologues de Berlin, les techno-bobos de Paris...



IDENTITÉ
ET DÉMOCRATIE



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA DÉLÉGATION
RASSEMBLEMENT NATIONAL
DU GROUPE IDENTITÉ ET DÉMOCRATIE

WWW.ID-FRANCE.EU



Le désastreux bilan migratoire de Bruxelles

Nicolas Bay. *Vice-président du Groupe ID au Parlement européen*

5,6 millions. C'est le nombre de demandeurs d'asile arrivés dans les pays de l'Union européenne entre 2014 et 2020. L'asile européen, trop généreux, est bel et bien devenu une nouvelle filière d'immigration. Et que l'on ne prétende pas qu'il ne s'agit que d'une goutte d'eau : 5,6 millions, c'est plus que le nombre total d'habitants de la région Grand Est. C'est l'équivalent de la Finlande ou du Danemark.

L'immigration est également devenue une véritable arme diplomatique et géopolitique. Nous en avons l'exemple avec le sultan Erdogan : l'accord UE-Turquie sur les migrants d'un côté et ses manœuvres en Libye de l'autre lui assurent le contrôle des deux voies principales d'immigration clandestine, la Méditerranée et les Balkans. Parce qu'il estime que l'UE ne lui verse pas assez de milliards, il a déclenché l'an dernier un véritable assaut migratoire sur la Grèce. Comme d'habitude, Bruxelles a cédé et promis plus d'argent.

Le Maroc a fait de même récemment. Mécontente de l'accueil – honteux il est vrai – par l'Espagne d'un dirigeant du Front Polisario, organisation terroriste



soutenue par l'Algérie, Rabat a sciemment laissé 8 000 migrants envahir l'enclave de Ceuta. Face à ces pressions, il est indispensable de faire preuve de fermeté et de refonder totalement la politique migratoire de l'UE. Il faut décourager les départs, démanteler les réseaux de passeurs, mettre en place des "hotspots" dans des pays partenaires extérieurs à l'UE, faire pression économiquement et diplomatiquement pour que les pays d'origine reprennent leurs clandestins, renforcer Frontex au lieu de l'empêcher de faire son travail...

Les solutions existent. Mais Bruxelles n'en veut pas. Sa dernière lubie est le "pacte sur la migration et l'asile", véritable usine à gaz qui revient à imposer

la répartition obligatoire des migrants déjà refusée par les peuples et les États membres. Allant toujours plus loin, la Commission veut même n'autoriser que les retours "volontaires" des clandestins et déboutés du droit d'asile. En clair, les migrants sauraient que s'ils posent le pied en Europe ils ne seront pas expulsés – ce qui est déjà pratiquement le cas... L'adoption de ce pacte ne manquerait pas de provoquer un nouvel appel d'air migratoire.

Par son laxisme, la Commission encourage l'immigration et pousse toujours plus de personnes à tenter leur chance. Alliée des ONG de gauche, elle favorise les drames humains qui sont ensuite utilisés pour culpabiliser les Européens. La seule politique à la fois viable et humaine est la fermeté la plus totale. Alors que l'UE a démontré son inefficacité criminelle, il est temps de mettre en œuvre une Europe des nations et des coopérations pour protéger nos frontières, nos peuples et nos identités. ●

*5,6 millions de migrants,
l'équivalent de la Finlande
ou du Danemark.*



MATHILDE ANDROUËT

✉ mathilde.androuet@europarl.europa.eu
🐦 @MAndrouet
📘 @MathildeAndrouet



JORDAN BARDELLA

✉ jordan.bardella@europarl.europa.eu
🐦 @J_Bardella
📘 @JordanBardella



NICOLAS BAY

✉ nicolas.bay@europarl.europa.eu
🐦 @NicolasBay_
📘 @NicolasBayFN



AURÉLIA BEIGNEUX

✉ aurelia.beigneux@europarl.europa.eu
🐦 @AureliaBeigneux
📘 @abeigneux



DOMINIQUE BILDE

✉ dominique.bilde@europarl.europa.eu
🐦 @DominiqueBilde
📘 @dominiquebilde



ANNIKA BRUNA

✉ annika.bruna@europarl.europa.eu
🐦 @annikabrunaUE
📘 @annikabrunaE



GILBERT COLLARD

✉ gilbert.collard@europarl.europa.eu
🐦 @GilbertCollard
📘 @collard.official



JEAN-PAUL GARRAUD

✉ jean-paul.garraud@europarl.europa.eu
🐦 @JPGarraud
📘 @jpgarraud



CATHERINE GRISET

✉ catherine.griset@europarl.europa.eu
🐦 @GrisetCatherine
📘 @CatherineGriset.RN



JEAN-FRANÇOIS JALKH

✉ jean-francois.jalkh@europarl.europa.eu
🐦 @JFJalkh
📘 @jfjalkh



FRANCE JAMET

✉ france.jamet@europarl.europa.eu
🐦 @FranceJamet
📘 @JametFrance



VIRGINIE JORON

✉ virginie.joron@europarl.europa.eu
🐦 @v_joron
📘 @virginiejoronrn



HERVÉ JUVIN

✉ herve.juvin@europarl.europa.eu
🐦 @HerveJuvin
📘 @hervejuvinofficiel



JEAN-LIN LACAPELLE

✉ jean-lin.lacapelle@europarl.europa.eu
🐦 @jllacapelle
📘 @jeanlin.lacapelle



HÉLÈNE LAPORTE

✉ helene.laporte@europarl.europa.eu
🐦 @HeleneLaporteRN
📘 @HeleneLaporteRN



GILLES LEBRETON

✉ gilles.lebreton@europarl.europa.eu
🐦 @Gilles_Lebreton
📘 @gilleslebreton.fn



JULIE LECHANTEUX

✉ julie.lechanteux@europarl.europa.eu
🐦 @JLechanteux
📘 @jlechanteux



THIERRY MARIANI

✉ thierry.mariani@europarl.europa.eu
🐦 @ThierryMARIANI
📘 @ThierryMariani



JOËLLE MÉLIN

✉ joelle.melin@europarl.europa.eu
🐦 @JoelleMelinRN
📘 @joellemelinRN



PHILIPPE OLIVIER

✉ philippe.olivier@europarl.europa.eu
🐦 @PhOlivierRN
📘 @PhilippeOlivierRN



MAXETTE PIRBAKAS

✉ maxette.pirbakas@europarl.europa.eu
🐦 @MaxettePirbakas
📘 @PirbakasMaxette



JÉRÔME RIVIÈRE

✉ jerome.riviere@europarl.europa.eu
🐦 @jerome_riviere
📘 @JeromeRiviere.RN



ANDRÉ ROUGÉ

✉ andre.rouge@europarl.europa.eu
🐦 @AndreRougeOff



ÉDITOS

- Jérôme Rivière** : *Immigration et criminalité, un tabou européen* 3
- Nicolas Bay** : *Le désastreux bilan migratoire de Bruxelles* 5

DÉPUTÉS EN POINTE

- Nouvelles taxes dans le viseur* 8
- Transports et oukases écologiques* 9
- Indépendance sanitaire* 9
- Le document fou fou fou de l'élue verte* 10

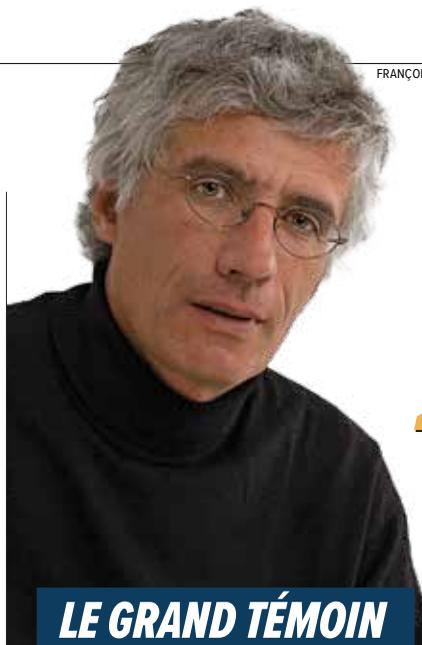


©ALEXZEB - STOCK.ADOBE.COM

À LA UNE

- L'Europe passoire, passeport pour la submersion* 12
- L'infographie* 15
- Frontex dans le viseur des pro-migrants* 16
- "Pacte sur la migration", la grande fumisterie* 17
- Le regroupement familial, voie royale de l'immigration de peuplement* 18

Édité par la Délégation française du Groupe Identité et Démocratie au Parlement européen.
Directeur de la publication : Laurent Husser
Imprimeur : Agence Unanime



20

LE GRAND TÉMOIN

- Vincent Coussedière** :
"Renoncer à assimiler, c'est renoncer à être soi-même" 20

ACTUALITÉ

- Vaccins, l'Europe au banc des accusés* 22

TRIBUNES

- Hélène Laporte** : *Subvention à la Turquie, le tonneau des Danaïdes* 24
- André Rougé** : *Nos départements d'Outre-mer encore sacrifiés* 25
- Catherine Griset** : *L'immigration massive n'est pas une fatalité* 26
- Jean-Lin Lacapelle** : *Menaces sanitaires : l'Europe persiste et signe* 27

ENTRE NOUS

- Mon questionnaire de Proust par Julie Lechanteux* 28
- Mon questionnaire de Proust par Mathilde Androuët* 29

LU POUR VOUS

30

Le chiffre

800

C'est, en millions d'euros, le prêt consenti par la Chine au Monténégro en 2014, afin de participer au financement d'une autoroute. Ce pays connaissant désormais des difficultés pour honorer ses engagements financiers, demande l'aide de l'UE ; Dominique Bilde a posé une question écrite sur le sujet. Autre motif d'inquiétude : le risque de catastrophe écologique dû au projet chinois de "route de la soie", impliquant « la construction d'infrastructures dans le monde entier ». Selon une étude de 2019 citée par l'eurodéputée RN, ce projet « porterait atteinte à 4 138 espèces animales et 7 371 espèces végétales environ. » Une raison de plus, pour Dominique Bilde, de continuer à dénoncer en commission développement « les conséquences désastreuses de l'expansionnisme chinois ».



Souveraineté numérique

Rapporteur pour le Groupe ID sur des textes importants sur le numérique en Europe, visant à réguler les fameux Gafam (Amazon, Google, Facebook, Amazon, Microsoft), **Virginie Joron** vient de le rappeler : « la majorité des systèmes numériques utilisés en Europe étant aux mains des Chinois et des Américains, nous sommes devenus vulnérables à l'espionnage, aux fuites de données, aux violations de la vie privée et aux cyberattaques. » Et de poursuivre : « Aujourd'hui la



seule façon de sauver la souveraineté numérique de nos pays est de mettre en œuvre des stratégies ambitieuses. » ●



Crise migratoire, l'exemple danois

Dans un tweet, **Jean-François Jalkh** a cité en exemple le Danemark pour sa gestion migratoire. « Les défaitistes nous expliquent régulièrement que les problèmes migratoires sont impossibles à résoudre. Pourtant, certains de nos voisins européens s'en sortent très bien et leurs chefs d'État tiennent parole

sur leurs engagements de campagne. », écrit-il notamment. Pourtant social-démocrate, le gouvernement danois parvient en effet à décourager l'arrivée de réfugiés en les orientant vers des pays extra-européens. Ce à quoi se refusent la plupart des 27, notamment la France.

Pêcheurs sous surveillance

Membre de la commission pêche, **France Jamet** a dénoncé dans une tribune une nouvelle réglementation imposée par la Commission : des caméras (CCTV) embarquées, pour les surveiller, à

bord des petits navires de pêche. « Tout est pensé, écrit-elle, pour faciliter l'activité de la pêche industrielle, tandis que la pêche artisanale, plus respectueuse de l'environnement, est sans cesse contrariée par des chicaneries administratives. » Soutenue par la France, cette nouvelle obligation est dénoncée par l'eurodéputée RN comme un « flicage humiliant et inacceptable de nos pêcheurs ».



Transports et oukases écologiques

Membre de la commission environnement, santé publique et sécurité alimentaire, **Aurélia Beigneux** s'est attelée à la rédaction d'un "cahier" consacré aux transports. « Ce



document nous permettra de comprendre que les efforts demandés aux Européens sont toujours à sens unique : mener la vie dure au transport automobile, promouvoir un mode de vie accessible uniquement aux élites européennes et laisser les transports maritimes et aériens impunis alors qu'ils sont beaucoup plus polluants. » En plus de dénoncer les objectifs climatiques de la commission ENVI qui « menacent dangereusement, dit-elle, la mobilité des Européens », cette étude mettra en avant les solutions défendues par les élus RN, dont le localisme, « réponse enracinée face à la mondialisation », est l'un des piliers. ●



Les dangers du Mercosur

Hervé Juvin est intervenu en commission du commerce international sur le traité de libre-échange du Mercosur (marché commun du Sud, regroupant une dizaine de pays d'Amérique du Sud), où il a fait part des inquiétudes du Groupe ID. « Les normes exigeantes appliquées dans l'UE ne sont pas

nécessairement observées avec le même niveau de contrôle dans les pays avec lesquels nous échangeons », a-t-il expliqué. Soucieux du bien-être animal, le député s'est également alarmé des risques de non-respect « de nos normes dans les pays d'où vont nous provenir les importations de viande bovine ».

Les "oubliés" de Guadeloupe

Maxette Pirbakas est intervenue en Guadeloupe en faveur des marins-pêcheurs à Basse-Terre qui, après trois ans, et « malgré le fait qu'ils soient à

jour fiscalement et socialement, n'ont rien touché » de la part du Feamp (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche). Faute d'être rapidement payés, ceux-ci ne pourront pas continuer leur activité. « Cette année, sur le programme de 2021-2027, nous avons voté 6,1 milliards d'euros concernant le secteur de la pêche, si vous êtes à jour fiscalement, vous avez le droit à des aides ! », a rappelé la députée.



L'hommage

Jeanne d'Arc, héroïne française et... européenne. Dans l'émission sur l'actualité qu'il a lancée sur Youtube, Gilbert Collard entend donner une place importante à l'Histoire. Ainsi a-t-il rendu hommage à Jeanne d'Arc, rappelant notamment que notre héroïne



nationale « fait aussi partie, comme le dit Le Goff, de l'Histoire européenne ». « Malraux fera un discours magnifique sur elle, a-t-il poursuivi, et on peut dire que Jeanne est parmi nous, à travers l'Histoire ».

Le chiffre

0

C'est le nombre de représentants du gouvernement légitime de la Syrie conviés par l'UE à sa réunion des 29 et 30 mars derniers sur la... Syrie ! « Ce comportement est inqualifiable, a réagi Thierry Mariani. L'UE ne cherche pas



la paix et continue sa folle stratégie qui ne fait qu'affamer la population. La priorité doit être de lever les sanctions et d'aider les réfugiés à retourner chez eux. » *Le député a également évoqué la problématique des réfugiés : « Il faut aujourd'hui travailler au retour volontaire des réfugiés dans leur pays, dit-il, c'est cela aider le peuple syrien. » Ajoutant qu'« après dix ans, il est temps de reconnaître l'échec de la politique occidentale en Syrie ».*

Indépendance sanitaire



Auteure d'un "cahier thématique" sur "l'effet Covid", **Joëlle Mélin**, médecin de formation, a enquêté sur « la problématique de la pénurie de médicaments » touchant l'Europe, notamment la France. Cette pénurie, écrit-elle, s'explique en particulier par « notre dépendance à l'égard de pays tiers en ce qui concerne les matières premières actives et d'autres étapes d'élaboration des médicaments, des vaccins et des dispositifs médicaux, comme les respirateurs ou les tests. » Seule solution, selon elle et le groupe ID : « la récupération de notre indépendance sanitaire ». ●

L'Europe n'est pas à la hauteur

L'UE se montre moins que jamais à la hauteur des défis d'aujourd'hui et de demain, notamment scientifiques et spatiaux, telle l'aventure américaine de SpaceX, ayant envoyé des astronautes dans l'espace. D'où ce constat signé **Jordan Bardella** : « Tant que



Greta Thunberg restera la seule ambition de Bruxelles pour demain, dans une économie de la conquête et de la connaissance, alors l'Europe sera vouée à sortir définitivement de l'Histoire. »

Au chevet des animaux

Annika Bruna vient de publier une tribune faisant suite aux révélations de lanceurs d'alertes sur l'utilisation, dans des laboratoires, de personnels non-qualifiés auteurs de maltraitances. Si la France est en passe de devenir le « mouton

noir » de l'Europe dans ce domaine, c'est aussi, rappelle-t-elle, en raison de son « inquiétant retard scientifique » – les dernières technologies améliorant le sort des animaux. « Si la recherche française ne relève pas ce défi au nom du bien-être animal, poursuit-elle, elle doit au moins le faire pour enrayer le déclasserment que nous avons pu constater lors de la pandémie de Covid-19 ».





Le document fou fou fou de l'élue verte

Rédigé par l'eurodéputée Verte Tineke Strik, le texte sur la "protection des Droits de l'Homme et la politique migratoire extérieure" n'a pas manqué de faire réagir **Gilles Lebreton**, selon lequel ces propositions, si elles étaient appliquées, « *fermeraient toute possibilité de retour des migrants vers leur pays d'origine* ». Outre la remise en

cause des accords de réadmission conclus par l'UE depuis 2016 et un « *contrôle renforcé* » de Frontex par les instances les plus à gauche de l'UE, l'élue écolo souhaite notamment l'interdiction des « *interceptions en mer qui conduisent au retour des personnes vers un port dangereux* », ce qu'elle compare à « *une assistance à la violation des Droits de l'Homme* ». Selon le même document, « *le fait de conditionner l'octroi de l'aide humanitaire et de l'aide d'urgence à la coopération avec l'UE en matière de migration est incompatible avec les principes humanitaires* ». Hormis les élus RN, aucun autre groupe n'a protesté. ●

"Certificat Covid" : une atteinte aux souverainetés

Adopté fin avril, le projet de "certificat Covid numérique de l'UE" présente de nombreuses incertitudes

sanitaires, juridiques, de protection des données personnelles et « *porte atteinte à la souveraineté des États membres* » prévient **Jean-Paul Garraud**. Selon celui-ci, ce certificat interdit en effet aux États membres « *d'introduire ou de mettre en œuvre des restrictions*



de déplacements supplémentaires, par exemple sous la forme de quarantaine ».



À la loupe

1 000 milliards d'euros : c'est, selon une récente étude universitaire hollandaise, ce que coûterait dans la période 1995-2040 l'immigration aux Pays-Bas. Transposant à la France le chiffre de ce pays, ne comptant que 18 millions d'habitants, Philippe Olivier estime que cette même immigration pourrait nous coûter, au cours de la même période, entre... 3 000 et 4 000 milliards d'euros – d'autant plus que la France dispose d'un système social plus généreux et accueille davantage d'immigrés. « Cette somme, explique-t-il, nous permettrait de



rembourser intégralement la dette de la France et de disposer d'un pactole de 1 000 milliards d'euros pour investir dans l'avenir : santé, sécurité, filières industrielles, écoles, spatial, intelligence artificielle... ».

L'Europe passoire, passeport pour la submersion

Migrants. Qualifiée par Marine Le Pen de “plan organisé de submersion de l'Europe et des Nations qui la composent”, la politique de l'UE en matière d'immigration met en péril l'identité et l'économie de ses États membres, dont la France. Enquête et chiffres-clés.



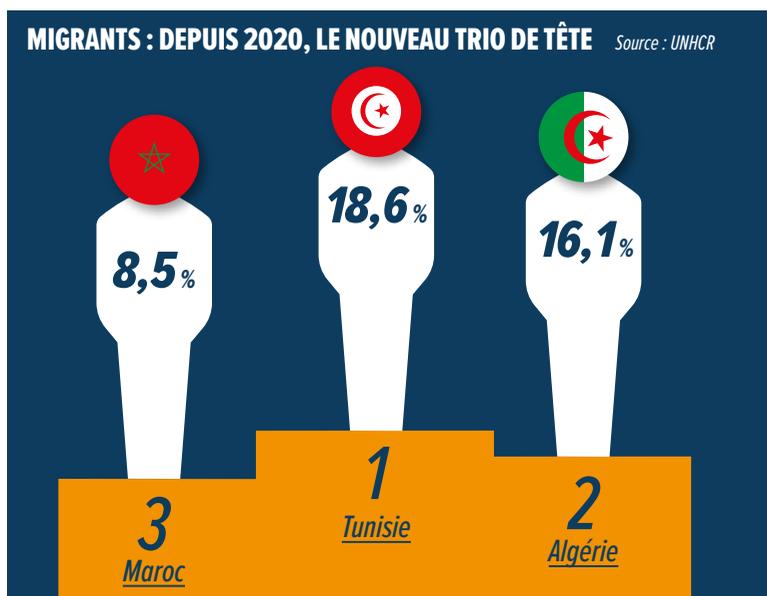
©ALEXZ3D - STOCK.ADOBE.COM

Le *Camp des Saints*. On sait désormais que le roman publié en 1973 par Jean Raspail (1925-2020), décrivait bien, par de multiples aspects, le devenir de l'Union européenne... Ce livre prophétique, évoquant des bateaux emplies de migrants s'échouant sur nos côtes, renvoie en effet exactement à ce qui se passe quotidiennement en Espagne (îles Canaries, enclave de Ceuta), Grèce (île de Lesbos), ou Italie (archipel de Lampedusa). Sans parler de la France, où nombre de nouveaux arrivants échouent à Calais, aux portes d'un Royaume-Uni qui ne souhaite pas les accueillir, mais aussi dans les squares du nord-est parisien ou même, désormais, dans de paisibles sous-préfectures jusque-là épargnées par les conséquences néfastes du multiculturalisme triomphant.

En quelques décennies, notre Vieux Continent est devenu une véritable passoire où débarquent, poussés par des considérations économiques, et non politiques, des contingents d'exilés venus principalement d'Afrique. Accueillis ensuite à bras ouverts, contre la volonté de leurs peuples, par les "élites" des pays victimes de cette submersion. Là encore, comme dans *Le Camp de Saints*...

Comment en est-on arrivé là? Deux raisons principales. La première : la détestation idéologique de la notion même de frontières par les dirigeants de l'UE. La seconde : le choix économique de certains États préférant recourir à l'immigration plutôt qu'au dynamisme d'une démographie stimulée par des politiques familiales. S'y ajoute l'appel d'air orchestré par les associations immigrationnistes grassement subventionnées par l'argent public, notamment en France (*lire encadré page 14*).

L'Europe ouverte aux migrants ne tolère plus ni frontières, ni limites, ni racines. Elle s'est livrée aux seules lois du marché et du libre-échange mondial. Les chiffres donnent le vertige. « Depuis 2014, plus de cinq millions d'étrangers sont venus demander asile dans l'UE : c'est à peu près l'équivalent de la population du Danemark », rappelait Nicolas Bay, en septembre, dans *Valeurs Actuelles*.



▲ *Alors qu'en 2015, les migrants venaient prioritairement de Syrie, d'Afghanistan et d'Irak, puis, entre 2017 et 2020, du Nigéria, de Guinée et de Côte d'Ivoire, ils proviennent d'abord, depuis le début 2020, de Tunisie, d'Algérie et du Maroc. Page de gauche, migrants africains en partance pour l'Europe.*

L'Allemagne a été l'un des principaux vecteurs de cette situation-catastrophe. Seule solution en effet, selon ses dirigeants de droite et gauche confondus, pour assurer l'avenir démographique de leur pays (et de l'Europe toute entière) : le recours massif à l'immigration légale et illégale! D'où – loi du plus fort oblige – cet humanitarisme devenu règle absolue au sein de l'UE, au point de contraindre les États membres récalcitrants à se conformer à ce principe.

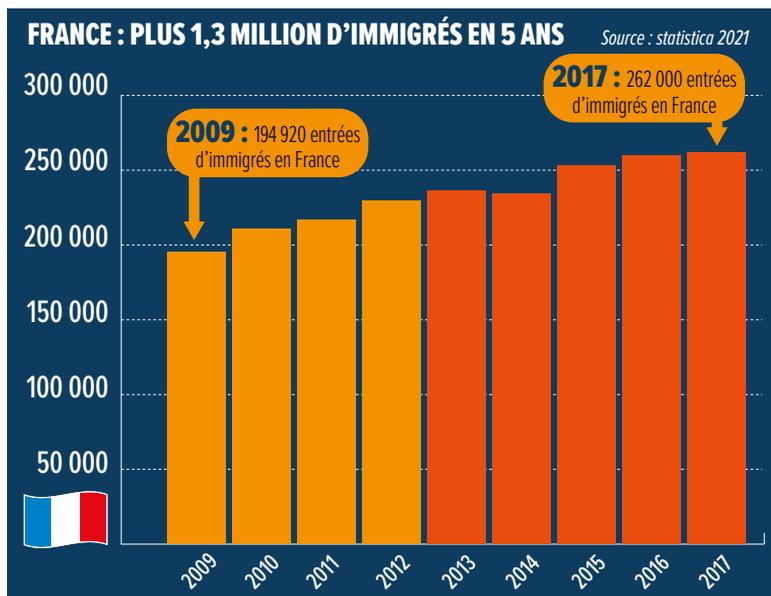
Abus du droit d'asile, non-reconduction aux frontières...

Voie suicidaire, cette politique fait volontairement l'impasse sur le quadruple coût de l'immigration pour les nations européennes : coût humain (noyade des migrants victimes des passeurs, violences de populations immigrées incapables de s'assimiler); coût économique (tensions sur le marché de l'emploi, stagnation des bas salaires); coût politique (déstabilisation intérieure de certains pays); coût identitaire, enfin (disparition de nos coutumes et traditions nationales). C'est avec raison que Marine Le Pen, s'exprimant sur le "Pacte sur la migration et l'asile" de 2020 (*lire page 17*), a évoqué un « plan organisé de submersion de l'Europe et des Nations qui la composent ».

Le chiffre

8 000

C'est le nombre de migrants marocains ayant débarqué sur l'enclave espagnole de Ceuta en seulement deux jours, les 17 et 18 mai derniers.



» À l'instar de la présidente du RN, les eurodéputés français du Groupe Identité et Démocratie observent une ligne claire face à cette idéologie immigrationniste de l'UE, ne cessant de défendre la souveraineté des États en matière migratoire : c'est aux nations européennes, et à elles seules, de décider d'accepter des migrants sur leur sol – sans qu'aucune "solidarité européenne" ne puisse leur être imposée. Ne doit pas exister pour un pays d'obligation à accueillir des migrants sur son sol.

Les députés du Groupe ID souhaitent également que soit mis fin aux multiples dérives observées en France : jeunes adultes profitant de la législation sur les mineurs

▲ *À l'exception de l'année 2014, qui a vu les arrivées stagner, la France, depuis 2009, a accueilli chaque année de plus en plus de migrants. Une hausse continue réalisée avec l'aval de ses dirigeants, droite et gauche confondues.*

isolés, abus du droit d'asile, non-reconduction à la frontière des immigrés ayant pourtant fait l'objet d'un arrêté d'expulsion...

L'Europe à un tournant de son histoire plurimillénaire

L'avenir des migrations passe par de meilleures relations avec les pays d'origine afin de faciliter le retour des migrants illégaux dans leurs pays et combattre les trafics d'êtres humains, s'apparentant souvent à une nouvelle forme de traite négrière.

Dans cette prise en compte et cette gestion de l'immigration clandestine, une attention toute particulière doit être apportée à nos départements d'Outre-mer, notamment Mayotte et la Guyane, confrontés à des immigrations massives du fait de leur situation géographique et de l'attrait du droit du sol : Mayotte fait l'objet d'une immigration illégale massive en provenance des Comores, de la Guyane et du Suriname. Ces phénomènes créent des violences quotidiennes dont les premières victimes sont nos compatriotes vivant sur ces territoires.

L'Europe vit un tournant de son histoire plurimillénaire : soit ses membres réintègrent le concert des nations souveraines où la responsabilité l'emporte sur l'émotion ; soit elle se prépare à s'enfoncer, jusqu'à disparaître, dans des années de tensions intérieures et d'instabilité politique et sociale. À l'Europe-passoire doit se substituer l'Europe de l'espoir. Celle des Nations et des peuples.

BAUDOIN CINEY

France, les généreuses subventions de SOS Méditerranée

L'association SOS Méditerranée fait les beaux jours des passeurs au large des côtes de Lybie, où les navires qu'elle affrète recueillent les migrants entassés sur des bateaux par des passeurs sans scrupules. La simple présence de ses navires de "sauvetage" suffit à motiver nombre de migrants à prendre la mer.

SOS Méditerranée participe donc de l'immigration illégale. Elle est pourtant grassement subventionnée par les collectivités locales françaises. C'est notamment le cas en région Centre-Val de Loire, où la majorité de gauche a voté en sa faveur une subvention de 50 000 euros (mars 2021), mais aussi en Occitanie,

en Loire-Atlantique, à Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille et Nantes. Sur son budget annuel total de 8 millions d'euros, SOS Méditerranée a perçu pas moins de 800 000 euros de la part de collectivités locales françaises. Seuls les élus RN s'y sont systématiquement opposés.

B. C.

ILS ONT OSÉ LE DIRE !

EMMANUEL MACRON Brut, 4 décembre 2020



« Quand vous connaissez l'arabe, que votre famille parle arabe, c'est une chance pour la France. »

« L'immigration se révèle une chance d'un point économique, culturel, social. »

« Nous avons besoin de migrants (...). Nous devons créer de nouvelles voies d'immigration légale. »

YLVA JOHANSSON

Commissaire européenne aux affaires intérieures, 23 septembre 2020

« Nous devons ouvrir des voies légales d'immigration à des fins professionnelles (...) afin que nos sociétés vieillissantes puissent continuer à se développer. »

DAVID SASSOLI

Président du Parlement européen, 19 novembre 2020

« Nous allons avoir besoin de davantage de main d'œuvre venue du reste du monde. »

ANGELA MERKEL

14 décembre 2018

URSULA VON DER LEYEN

Twitter, 23 septembre 2020

« Au fil des siècles, les migrations ont défini nos sociétés, enrichi nos cultures et façonné de nombreuses existences. Et ce sera toujours le cas. »



PEDRO SANCHEZ

Président du gouvernement espagnol, 14 décembre 2018

« Les migrants ne sont pas une menace, mais bel et bien des victimes. »

« Les migrants peuvent renforcer la population active, encourager l'investissement et doper la croissance. »

CHRISTINE LAGARDE 11 novembre 2015

ADOBE STOCK - CARLOSGARDEL



Frontex dans le viseur des pro-migrants

Piège. Pourtant peu efficace, l'Agence chargée de "protéger" les frontières de l'Europe est dans le viseur du Parlement. Motif : elle en ferait déjà trop contre les migrants...

Et pan! dans la cible. L'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes Frontex fait l'objet d'un tir de barrage redoublé depuis décembre 2020 : de la part de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), ayant diligencé à son encontre une enquête pour « *refoulement de migrants* » ; et de celle de la majorité fédéraliste du Parlement européen qui, prenant prétexte de celle-ci, a refusé d'approuver ses comptes.

Bref, et aussi incroyable que cela puisse paraître, Frontex se retrouve donc dans le viseur des responsables européens au motif qu'elle s'acquitterait de sa tâche avec trop de zèle ! Empêcher des migrants clandestins de poser le pied en Europe devrait pourtant être la mission quotidienne de l'Agence.

C'est pourtant loin d'être le cas... Pour preuve, les critiques que n'ont cessé de

formuler à son encontre les élus RN au Parlement européen, fustigeant depuis l'origine l'absence d'ambitions et le manque de moyens de cette Agence créée en 2004 et placée sous la responsabilité de la Commission.

Objectif caché : la suppression de l'Agence

C'est pour protester contre ces carences, mais aussi contre l'atteinte aux souverainetés nationales contenues dans son nouveau règlement, que nos eurodéputés se sont notamment opposés à ce dernier en avril 2019. Et si, depuis, le jugement du Groupe Identité et Démocratie n'a pas varié sur le fond, celui-ci a en revanche accepté, dans un esprit de responsabilité, de voter les comptes de l'Agence.

Pas question en effet, pour nos élus, de tomber dans le piège des européens pro-migrants, lesquels poursuivent, en réalité, un objectif caché : supprimer purement et simplement Frontex qui, malgré les bâtons mis dans ses roues par la Commission, en ferait déjà trop.

Bien que sa nouvelle réglementation ne permette plus à l'Agence de contraindre les migrants à effectuer leur demande d'asile depuis leurs pays de départ ou de transit, ou même invite les pays de l'UE à proposer des « *alternatives à la rétention administrative* », la majorité fédéraliste, relayée par toute la presse de gauche, ne cesse, en effet, de batailler contre Frontex, accusée, entre autres, de « *violer les droits fondamentaux des migrants* » et « *d'informer les garde-côtes libyens* ». Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage...

BAUDOIN CINEY

Verbatim

"Il est crucial d'ouvrir autant de voies de migration légale que possible."

Ylva Johansson, commissaire aux affaires intérieures, le 26 juin 2020 dans *La Croix*.

“Pacte sur la migration”, la grande fumisterie

Faux nez. Présenté en septembre 2020 par la Commission, le “Pacte sur la migration et l’asile” prétend s’attaquer à l’immigration illégale. Comment ? En rendant cette immigration.... légale ! Et en rendant obligatoire la répartition des migrants entre les Pays membres

Migrants accueillis en Europe. Chaque nouveau texte émis par l’UE constitue autant d’appels d’air à l’immigration. ▼

Tout un symbole : c’est deux semaines après le gigantesque incendie du camp de Moria, sur l’île de Lesbos, en Grèce, hébergeant quatre fois plus de migrants que sa capacité, que la Commission présentait son “Pacte sur la migration et l’asile” – lequel aboutirait, dans les faits, à accueillir encore plus de migrants !

« *La migration est un facteur d’enrichissement et de croissance* », déclarait ainsi le président du Parlement, David Sassoli, lors de la conférence “Asile et Migration” du 20 novembre 2020. Et la commissaire européenne aux affaires extérieures, Ylva Johansson, de renchérir : « *Dans notre société vieillissante, nous avons besoin de migrants* »...

Avec ce “Pacte”, et sous couvert d’un principe de solidarité entre les États membres, ces derniers se retrouvent désormais piégés. Pour soulager les pays côtiers en cas de pression migratoire (déterminée par la Commission!), les autres États n’ont en effet plus le choix qu’entre deux – mauvaises – solutions : soit financer en partie, sous peine de sanctions, la reconduite des migrants en situation irrégulière des autres pays membres; soit accueillir eux-mêmes, avec une aide financière, leurs candidats “sérieux” (*sic*) à l’asile. Face tu gagnes, pile je perds!

Machine bureaucratique et immigration de peuplement

Pire encore : le Pacte prévoit d’élargir le regroupement familial aux frères et sœurs des immigrés déjà présents sur le sol d’un



Verbatim

“La migration est un facteur d’enrichissement et de croissance.”

**David Sassoli,
président
du Parlement
européen**



pays (lire aussi page 17). En outre, il n’esquisse aucune « reconnaissance mutuelle » des « décisions négatives ». En clair, un migrant débouté dans n’importe quel pays européen peut ensuite se rendre en France en espérant y obtenir l’asile...

Dès la présentation du Pacte, le Groupe Identité et Démocratie a fermement dénoncé son manque de précision dans la définition des moyens mis en œuvre pour accélérer les processus d’asile ou d’expulsion – réduits à cinq jours. Comment, en effet, déterminer en cinq jours qu’une personne n’est pas éligible à l’asile?

La réalité de ce nouveau “Pacte” : une machine bureaucratique accélérant encore la marche vers l’immigration de peuplement. Et la mise en danger des populations européennes...

CLAIRE VINEY >>



Le regroupement familial, voie royale de l'immigration de peuplement

Piège. Règlements, chartes, lois, directives... Se plonger dans les textes de l'UE favorisant l'immigration, l'asile et le regroupement familial, donne le vertige. Retour sur un imbroglio mortifère.

Impossible, ou presque, de faire plus vaste et enchevêtré que l'arsenal juridique de l'Union européenne pour favoriser le regroupement familial des ressortissants de pays tiers.

Les principaux textes sont au nombre de trois : Charte des droits fondamentaux de l'UE (qui garantit le droit de toute personne au respect de sa vie familiale); Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme (qui prévoit le respect du

▲ *Commission européenne. À la marée humaine de migrants, répond la marée de textes juridiques européens, nourrie par des politiques et une bureaucratie idéologisée.*

droit à une vie familiale); enfin, directive 2003/86/CE de 2003 (qui pose les règles pour les États membres concernant le regroupement familial).

Une pléthore de textes s'empilant les uns sur les autres

À ceux-ci s'ajoutent une pléthore d'autres textes s'accumulant depuis des années, en particulier le règlement Dublin III, citant



« l'unité familiale » comme critère numéro un, et la directive dite "carte bleue" (2009/50/CE), visant à attirer les travailleurs étrangers hautement qualifiés et à harmoniser les législations nationales. Avec des conditions encore plus favorables au regroupement.

Conséquence : fin 2019, l'UE comptait 20,3 millions de permis de séjour accordés à des citoyens non européens, dont... 38% octroyés *via* le regroupement familial! À noter que si le nombre, déjà considérable, des premiers permis de séjour délivrés pour des raisons familiales a été stable durant la période 2008-2015 – entre 340 000 et 360 000 par an –, celui-ci n'a cessé d'augmenter à partir de 2016 (400 000) et 2017 (470 000). Motif principal : l'afflux de réfugiés...

Argument officiel, toujours le même, des dirigeants européens pour se défausser : « atténuer les risques de déclin démographique », « renforcer la viabilité du système de protection sociale » et « favoriser la croissance de l'économie ». Au mépris de nos traditions, de notre souveraineté, de l'insécurité croissante et du bouleversement démographique...

Circonstance (encore) aggravante : la loi Asile et immigration de 2018 qui étend le regroupement familial aux frères et sœurs des "réfugiés".

1976, quand la France donnait le (mauvais) exemple...

Après avoir mis fin à l'immigration pour motif économique en juillet 1974, Jacques Chirac, alors Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, autorisa le regroupement familial sous plusieurs conditions (durée de résidence, ressources, logement, ordre public, santé...). Cette décision est actée par décret le 29 avril 1976. Moins d'un an plus tard, en pleine augmentation du chômage, le gouvernement Barre suspend son application pour trois ans : le regroupement familial est stoppé, à l'exception des « membres de la famille qui ne demandent pas l'accès au marché de l'emploi ». Mais à la suite d'une requête

menée notamment par le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), ce décret du 10 novembre 1977 sera annulé par le Conseil d'État, lequel consacre le droit au regroupement familial, le 8 décembre 1978. « Cet arrêt du Conseil d'État, souligne l'universitaire Jean-Louis Harouel dans *Le Figaro* (août 2016), a été l'acte fondateur de la transformation de l'immigration de travail en immigration de colonisation, selon la formule du sociologue Abdelmalek Sayad. Par cet arrêt Gisti, il y avait eu, au nom de la religion des droits de l'homme, trahison du peuple français par le Conseil d'État. » L. H.

Ce texte, qui transpose notamment la directive 2016/801 (« relative au séjour à des fins de recherche, d'études, de stage, de volontariat et de recherche d'emploi ou de création d'entreprise »), s'appuie aussi sur une précédente directive, datant de 2003, à laquelle il renvoie : « les membres de (la) famille (des demandeurs), tels qu'ils sont définis dans la directive 2003/86/CE, devraient être autorisés à les accompagner et à bénéficier des dispositions régissant la mobilité à l'intérieur de l'Union. »

La loi de 2018 intègre cette dimension en ajoutant à l'article L. 531-2 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile une mention relative à « l'étranger étudiant et l'étranger chercheur ainsi que des membres de la famille de ce dernier, admis au séjour sur le territoire d'un État membre de l'UE et bénéficiant d'une mobilité en France conformément à la directive (UE) 2016/801 ». **LAURENT HUSSER**

Le chiffre

38 %

C'est, sur la totalité des permis de séjour accordés par l'UE, la proportion de ceux octroyés au titre du regroupement familial (fin 2019).

“Renoncer à assimiler, c’est

Entretien avec Vincent Coussedière. Pour le professeur agrégé de philosophie auteur d’*Éloge de l’assimilation*, il est temps d’en revenir à cette dernière. Laquelle a été abandonnée par nos élites au profit de la plus “politiquement correcte” intégration.

► **Vous commencez votre livre en insistant sur la nécessité de penser l’immigration en philosophe. Pourquoi la philosophie doit-elle selon vous s’emparer de ce sujet ?**

D’abord il faut effectivement noter que les philosophes sont actuellement en retrait sur la question de l’immigration qu’ils ont abandonnée aux économistes, sociologues, historiens, démographes. Or la question de l’immigration relève de la philosophie politique, puisqu’elle renvoie aux concepts fondamentaux du citoyen et de l’étranger. Seuls les philosophes liés au marxisme ont abordé cette question, mais de manière idéologique, sous l’influence de Sartre et du tiers-mondisme, en remplaçant progressivement la victimisation du prolétariat par celle de l’immigré.

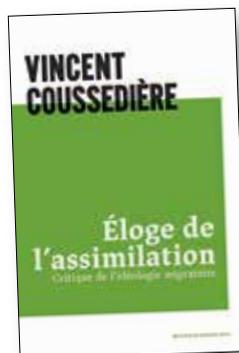
► **Vous faites la généalogie de ce que vous appelez “l’idéologie migratoire”, qui s’est imposée en France depuis l’après-guerre. Comment se manifeste-t-elle aujourd’hui ?**

L’idéologie migratoire possède trois caractéristiques : elle cherche d’abord à culpabiliser le projet politique d’assimilation des étrangers, elle promeut ensuite le multiculturalisme comme reconnaissance de l’identité de l’étranger, elle pourchasse enfin dans les médias et dans les tribunaux ceux qui veulent s’opposer à elle. Je montre en effet que cette idéologie remonte à l’après-guerre et s’ancre dans un sentiment de honte de la nation. Sartre est l’artisan premier et méconnu d’une forme de “préhistoire” de l’idéologie migratoire que je retrace, idéologie qui parviendra ensuite au pouvoir sous le règne des socialistes et de SOS Racisme. Elle se manifeste aujourd’hui en voulant

nous faire croire que l’homme est un animal migrant, et non un animal social, enraciné dans une cité et une culture.

► **Penser l’assimilation, c’est s’interroger sur les conditions de la citoyenneté. Quels devraient être les préalables à l’assimilation ? Quelles sont les conséquences pour ceux qui refusent de s’assimiler ?**

L’assimilation figure encore dans notre Code civil comme la condition de la naturalisation et de la citoyenneté. Pourtant Emmanuel Macron dit qu’elle n’est plus ce que nous voulons, et qu’il faut lui préférer “l’intégration”. Le préalable à l’assimilation est plus exigeant que celui de l’intégration car l’assimilation suppose le partage des mœurs, d’une langue, d’une culture, et non le simple respect formel de la loi. Or nous avons renoncé à exiger de l’étranger ce travail sur soi-même que suppose l’assimilation. Nous prétendons l’intégrer en séparant la sphère privée des mœurs, dans laquelle nous devrions reconnaître et respecter son “identité”, de celle de la loi. Nous nous étonnons ensuite de la conséquence : que les mœurs laissées à elles-mêmes viennent ensuite contester la loi... Du coup on ne peut même pas parler d’un “refus” de l’assimilation de la part des immigrés puisque celle-ci n’est plus exigée ! L’étranger a le droit de rester étranger en vivant chez nous, il doit se sentir chez lui chez nous, et nous devons lui faciliter cette non-assimilation ! C’est le principe de “l’inclusion” que l’idéologie migratoire entend aujourd’hui substituer à l’assimilation.



Le livre

“*Éloge de l’assimilation*”,
de Vincent
Coussedière,
éditions du Rocher,
240 pages, 18 euros.

renoncer à être soi-même”

► **La politique migratoire est intimement liée au principe de laïcité. Comment prôner la laïcité quand il existe, comme aujourd’hui, des modèles culturels et religieux concurrents au sein de la société ?**

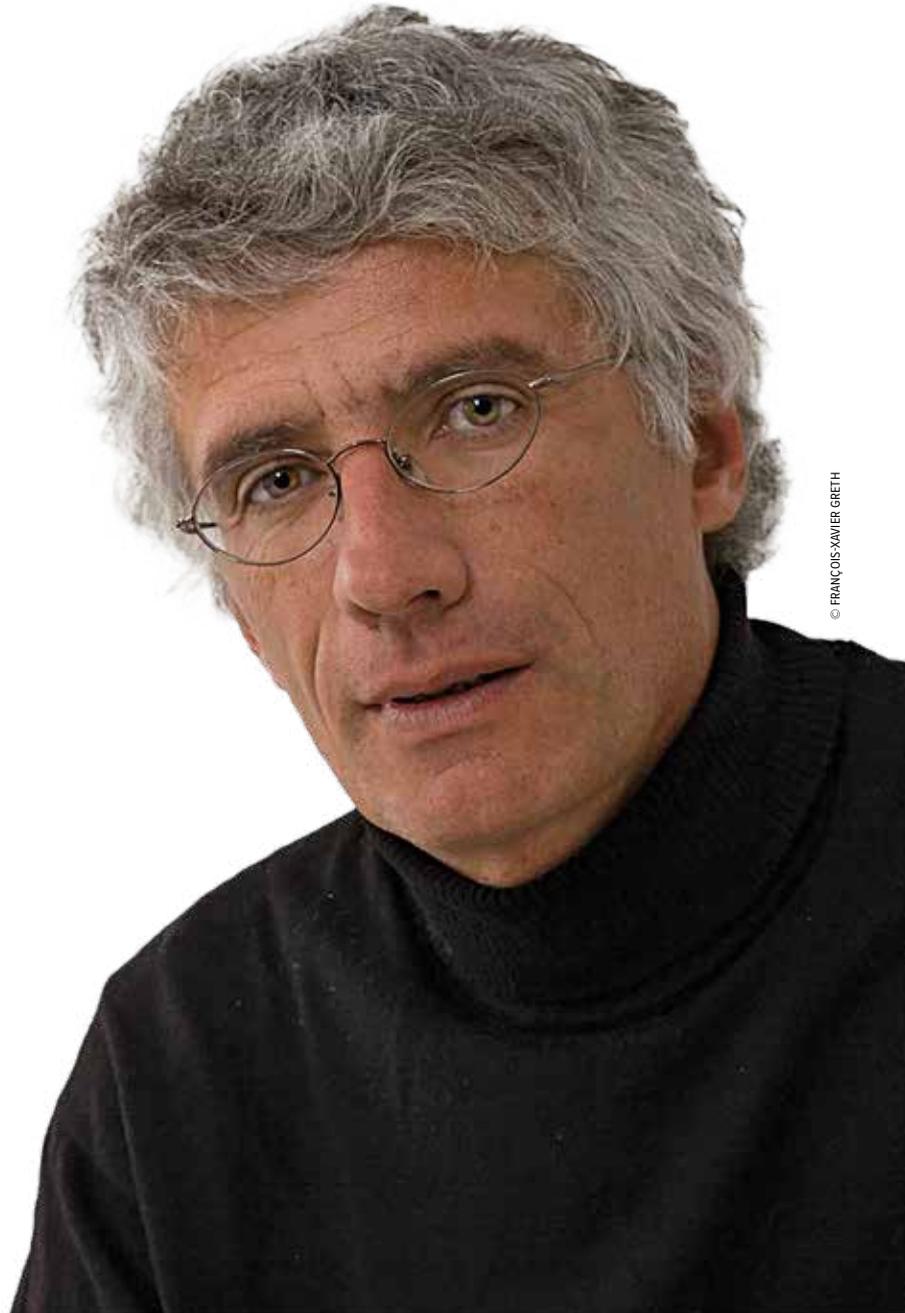
Je crois qu’il y a une confusion entre politique migratoire et laïcité. À défaut d’avoir une politique migratoire nous avons fait de la laïcité le seul sésame de l’intégration. Mais la laïcité a été pensée pour des nationaux et pour des religions présentes depuis fort longtemps dans l’espace national voire consubstantielles à la nation. L’islam possède des caractéristiques propres qui rendent problématique son intégration au dispositif de la laïcité : le statut du Coran et de la liberté de conscience, l’indistinction du privé et du public, de la foi et de la loi, l’absence de clergé représentatif. Ces caractéristiques n’auraient pas été problématiques si l’islam était resté très minoritaire, mais elles le deviennent dès lors que l’islam est pratiqué par une immigration de masse, et que sa forme “islamiste”, soutenue par des puissances étrangères, devient prédominante.

► **L’assimilation est-elle nécessaire à la survie des Nations européennes ?**

On croit souvent que nous aurions le choix et que l’assimilation n’est qu’une politique parmi d’autres. J’essaie de montrer dans mon livre qu’elle est la politique même, et que, si nous renonçons à l’assimilation, nous renonçons à rester un peuple politique maître de son destin, nous renonçons à être nous-mêmes. Un peuple politique se construit d’abord par assimilation sur soi-même. Ainsi la France s’est construite par l’assimilation à la nation de sa diversité régionale, assimilation qui n’a pas été le reniement de sa diversité mais qui a su dépasser celle-ci tout en conservant sa richesse. Notre histoire politique nationale a consisté à construire du commun, à partager et imiter des modèles, sans quoi aucune volonté générale ne peut se dégager et permettre l’exercice de

la souveraineté populaire. Si on renonce à assimiler les étrangers comme nous nous sommes assimilés nous-mêmes, nous mettons en péril une homogénéité du peuple nécessaire à la démocratie. La survie des Nations européennes dépend donc de leur capacité assimilatrice, mais aussi du fait qu’elles ne surestiment pas non plus celle-ci, car, comme le disait déjà De Gaulle, on assimile des individus et pas des peuples. **PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE VINEY**

Vincent Coussedière. Selon lui, « il faut inverser la logique de l’idéologie migratoire, qui voudrait accorder d’emblée aux étrangers les mêmes droits et les mêmes devoirs. » ▼



Vaccins, l'Europe au banc des accusés

Flacon de vaccin AstraZeneca. Jamais les conséquences de l'incurie de l'UE ne s'étaient révélées aussi tragiques qu'à l'occasion de cette pandémie. ►



© FEYZHET SHABANOV - STOCK.ADOBE.COM

Document-choc. Fruit de plusieurs mois d'enquête, le "Livre noir de la gestion calamiteuse de la stratégie vaccinale de l'UE", réalisé par le Groupe ID, dresse le bilan-vérité de l'action de l'UE en matière de vaccination contre la Covid-19.

« **D**ogmatisme, bourdes, pénuries, mensonges, opacité... Comment l'UE s'est fourvoyée. » C'est à une enquête-vérité sans concession à laquelle s'est livré le Groupe Identité et Démocratie dans son *Livre noir de la gestion calamiteuse de la stratégie vaccinale de l'UE* publié le mois dernier, et dont la presse – *Le Figaro* en révélant les "bonnes feuilles" – s'est fait un large écho. « *En attendant, peut-être, que ne soit instruit un jour le procès véritable de l'UE*, écrit Jérôme Rivière dans sa préface, *ce "Livre noir" se veut le réquisitoire – toujours argumenté et sourcé – de sa politique en matière de vaccination.* » En 28 pages, tout y passe, de « la source

Le chiffre

415

C'est le nombre de jours (soit un an et deux mois) séparant le début de la pandémie en Chine et la nomination de Thierry Breton, le 4 février 2021, à la tête d'une "task force" en charge des vaccins.

du fiasco : l'ultralibéralisme de l'UE » aux « soupçons de mensonge d'État » pesant sur la Commission, s'étant arrogée tous les pouvoirs, avec la complicité de la plupart des États membres, dont la France, dans un domaine qui pourtant n'était pas le sien.

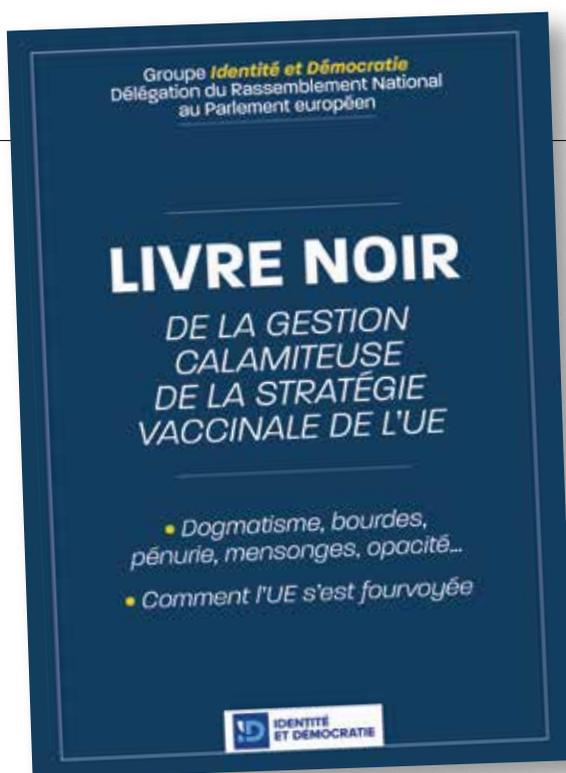
Vérités cachées, fausses promesses, déclarations bidons...

À l'heure des embrassades sur les terrasses rouvertes, faisant espérer aux dirigeants européens une euphorie oubliée des citoyens des 27, le bilan, terrible, de leur "gestion calamiteuse" de cette pandémie mérite, plus que jamais, d'être rappelé : « *Sur le demi-million d'Européens,*

dont 100 000 Français, ayant perdu la vie durant cette pandémie, interroge encore Jérôme Rivière, combien sont morts, depuis le début de l'année, du fait de l'incapacité de l'UE à produire elle-même, ou simplement à fournir en nombre suffisant, ces vaccins ? »

Arcboutée sur son idéologie fédéraliste, l'Union européenne n'a en effet, à l'origine, pris qu'une seule décision d'importance : interdire aux États de s'adresser et de passer directement commande aux laboratoires. Alors même, comme l'a écrit le pourtant très pro-UE *Financial Times*, que « la Commission n'avait pas d'expérience réelle dans la négociation de projets de marchés publics de grande envergure ». Et quitte à poignarder dans l'œuf les initiatives des États de s'affranchir de sa tutelle. « Douze jours, rapporte ainsi le "Livre noir" : telle sera l'éphémère durée de vie (5 juin-17 juin 2020), jusqu'à ce que l'UE n'y mette fin, de l'Alliance inclusive contre le vaccin" lancée par la France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas, dans le but de "cultiver et de fabriquer un vaccin". » Conséquence : signé le 15 juin par les quatre pays, l'« accord de principe » pour 400 millions de doses d'AstraZeneca à livrer avant la fin 2020 sera purement et simplement retoqué ! Et les livraisons (pour toute l'Europe désormais) reportées de plusieurs mois...

Pendant ce temps, « parce qu'il s'est libéré de la technostructure de l'UE », le Royaume-Uni signera ses « contrats d'achats anticipés » de vaccins très en amont : 106 jours plus tôt avec AstraZeneca, 114 jours avec BioNTech-Pfizer et jusqu'à 176 avec Valvena. « Nous avons été trop optimistes quant à la production de masse, et peut-être avons-nous eu aussi trop de certitudes sur le fait que les commandes seraient effectivement livrées dans les temps », fera mine de tardivement confesser Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission (10 février 2021).



La réalité est tout autre : l'UE n'a pas été « trop optimiste », elle a menti. Et menti encore.

Vérités cachés, fausses promesses, déclarations bidons... Dans le rôle de "Monsieur Intox" : le commissaire européen français (et ex-ministre de Chirac) Thierry Breton, nommé le 4 février 2021 – soit « plus d'un an et deux mois après le déclenchement de la pandémie en Chine ! » – à la tête de la "task force" européenne en charge des vaccins. Parmi ses "perles" listées par le "Livre noir", qui prêteraient à rire si

le sujet n'était aussi grave : « En Europe, nous avons la meilleure agence de santé du monde », « Le problème n'est plus le vaccin », « On a déjà largement suffisamment de vaccins »...

Même le très européiste Observatoire de l'Europe des entreprises le reconnaîtra : « au lieu de la transparence, la Commission européenne a choisi des tactiques de retard et de secret. » Objectif : masquer son incompétence auprès de ses propres citoyens, de plus en plus "eurosceptiques", mais aussi et surtout en profiter pour accroître encore et toujours son pouvoir au détriment de celui des États. « Rien de nouveau, tout au contraire, relate le "Livre noir" : arcaboutée sur ses dogmes et son idéologie, c'est ainsi que l'UE, depuis l'origine, a toujours réagi à chaque fois qu'elle a été confrontée à une crise, dont elle porte elle-même la responsabilité. Déclin de l'agriculture, effondrement industriel, vagues terroristes, submersion migratoire... Répétée comme un mantra, la réponse tient dans cet éternel "remède" : "Toujours plus d'Europe". » Sauf que cette fois, comme l'écrivit Jérôme Rivière, « jamais les conséquences de son incurie ne s'étaient révélées aussi tragiques. » Plus d'un demi-million de morts en Europe. L'équivalent des populations cumulées de Brest, Auxerre, Bastia, Béziers, Narbonne, Epernay, Méribac et Poitiers... **ÉDOUARD BOUTIER**

À lire

Réalisé et édité par le Groupe Identité et Démocratie, ce Livre noir, publié le mois dernier, est disponible sur www.id-france.eu



Verbatim

« Le virus n'a pas de passeport »

Emmanuel Macron, réagissant en mars 2020 à la proposition de Marine Le Pen de fermer les frontières



Subvention à la Turquie, le tonneau des Danaïdes

Inique. Bruxelles a fait le pari insensé de dépenser sans compter au profit d'Ankara en finançant les réfugiés se trouvant sur son sol. Et en accompagnant ce pays afin qu'il devienne un jour membre de l'UE.



Par **Héléne Laporte**
Députée française RN
au Parlement européen.

Pari perdu. Au sein même de l'exécutif européen, plus personne ne croit à l'accession de la Turquie à l'UE, au regard de sa politique panislamiste et néo-ottomane dans les Balkans et au Moyen-Orient.

Pas moins de six milliards d'euros ont été convenus depuis 2016 en échange

▲ **Recip Erdogan, le président turc. Le régime autocrate et islamiste d'Ankara a bénéficié de 40 % des fonds européens de pré-adhésion.**

du contrôle par la Turquie de l'arrivée de réfugiés syriens. Un accord inique signé en l'absence de tout contrôle du Parlement européen.

Au scandale démocratique s'ajoute le scandale géopolitique : le président turc a instrumentalisé la gestion de ces flux migratoires irréguliers pour exercer son chantage sur l'UE, retirant toute légitimité à cette aide.

Exigeons le remboursement des sommes versées à Ankara

Aux milliards d'euros dépensés pour les réfugiés s'additionnent huit milliards d'euros concernant le processus d'adhésion à l'UE. Depuis l'ouverture officielle des négociations en 2005, l'UE a dilapidé jusqu'à 40 % des fonds européens de l'instrument de préadhésion au profit d'Ankara. C'est le pays candidat qui a coûté le plus cher.

Cet instrument financier censé aider ce pays à se mettre au niveau européen dans des domaines comme les politiques régionales, les droits et les libertés a donné des résultats faméliques.

La Cour des comptes européenne a même sévèrement jugé la gestion de ce fonds estimant que les sommes dépensées n'avaient guère permis de répondre à toute une série de besoins fondamentaux comme la lutte contre la grande corruption ou la criminalité organisée.

C'est la raison pour laquelle j'ai déposé une résolution au Parlement européen, cosignée par nos alliés espagnols, autrichiens, belges, italiens, néerlandais et grecs, afin de mettre l'UE face à ses responsabilités, en exigeant le remboursement des subventions par la Turquie. Il s'agit d'un raisonnement de bon sens : ces contributions n'ont pas été nécessaires en raison d'une absence d'adhésion à l'UE.

Ces sommes seraient bien plus utiles aux Nations européennes qui doivent faire face à une crise économique sans précédent. Malheureusement, la doxa de Bruxelles en a décidé autrement. Des subventions à fonds perdus pour les pays tiers, des contributions sans retour proportionné pour les États membres : tel est le credo de l'UE.

Nos départements d'Outre-mer encore sacrifiés

Effarant. À Bruxelles, temple de la “démocratie” et de la “tolérance”, le sectarisme, lorsqu’il s’agit d’Outre-mer, l’emporte sur l’intérêt général.



Par **André Rougé**
Député français RN
au Parlement européen.

“**R**apporteur témoin”, au nom de notre Groupe Identité et Démocratie, du texte sur la politique de cohésion et les stratégies régionales en matière d’environnement dans la lutte contre le changement climatique, j’ai déposé de nombreux amendements qui relevaient bel et bien de l’intérêt général et de celui de nos compatriotes ultramarins :

- la prise en compte des spécificités climatiques de nos départements, régions et

Le chapelet des îles des Saintes, l’un des joyaux des Antilles françaises, dans la mer des Caraïbes. Négligé et méprisé par l’UE, comme tous nos autres DOM. ▼



© MIRIAM - STOCK.ADOBE.COM

- collectivités de Mayotte, de Guadeloupe, de l’île de La Réunion, de Guyane, de Martinique et de Saint-Martin, “régions ultrapériphériques” ainsi désignées dans le volapük de l’Union européenne ;
- l’interconnexion électrique des petites îles ;
- l’encouragement de solutions photovoltaïques dans les îles ;
- l’accélération du financement de reconversion des flottes de fret routier, ferroviaire et maritime ;
- la création, sur le modèle de l’agence spatiale de Guyane et conformément à notre programme électoral pour l’Outre-mer, d’une agence européenne de la mer située dans les régions ultrapériphériques telle que proposée par notre collègue Mathilde Androuët.

Une approche anti-démocratique de la gauche

Tonino Picula, rapporteur socialiste Croate, a arbitrairement refusé de prendre en considération ces amendements au seul motif sectaire qu’ils émanaient de parlementaires de notre Groupe ID, dont le Rassemblement National fait partie !

Pire encore, le président de la commission du développement régional dans laquelle je siège, Younous Omarjee, député LFI de La Réunion, n’a pas daigné condamner cette approche antidémocratique.

La lutte contre le changement climatique est un enjeu majeur trop important pour que sa prise en compte fasse l’objet de basses démarches politiques : les forces vives de nos nations doivent faire primer l’intérêt général.

Parce que l’intérêt général doit l’emporter sur la politique politicienne, la délégation française du Rassemblement National a approuvé ce rapport.

Le 25 mai, la commission REGI a examiné le projet de rapport concernant un partenariat renforcé avec les régions ultrapériphériques. À nouveau “rapporteur témoin”, j’y ai réitéré, au nom du Groupe ID, notre total soutien à nos compatriotes ultramarins : ceux-ci ne doivent plus être stigmatisés comme ils l’ont été au cours de ce triste épisode aussi sectaire qu’effarant. ●

L'immigration massive n'est pas une fatalité

Leçons du passé. L'Histoire le prouve, la France n'est pas une terre d'immigration. Et elle a les moyens de s'en prémunir.



Par **Catherine Griset**
Députée française RN
au Parlement européen.

L'immigration était, selon Raspail, « le problème du siècle à venir ». Il aura vu la France, de son vivant, accueillir la première population musulmane d'Europe.

Contrairement aux affirmations trompeuses, la France (comme l'Europe) a toujours été homogène. Les courants d'immigration ont été, sous l'Ancien Régime, insignifiants. Il faut attendre le XIX^e siècle pour que l'immigration — européenne — devienne réelle. On recensait 100 000 étrangers en 1831. En 1921, il y avait 1 532 000 étrangers (3,78 % de la population). Cette tendance augmente jusqu'à ce que la crise économique des années 1930 impose des mesures de

Alexandre Millerand (1859-1943) et Edouard Herriot (1872-1957). Le premier, socialiste, a instauré des quotas sur les étrangers employés pour les marchés publics. Le second, radical, a préconisé d'« accorder la priorité au travail français ». ▼

contrôle et de refoulement. Après la Seconde Guerre mondiale, les étrangers ne sont plus que 1,4 % de la population. À cette époque, économistes et démographes plaident pour une immigration choisie. *Le Monde* publie, le 7 décembre 1948, un article intitulé : « *Un péril national, l'immigration non contrôlée de travailleurs nord-africains* ».

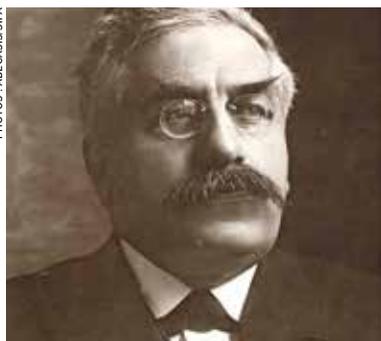
C'est dans les années 1960 que l'on assiste à l'essor d'une immigration en provenance du tiers-monde. Cette situation est minorée et légitimée par le fait que l'immigration serait un phénomène inéluctable et que toute politique de retour serait humainement et économiquement insupportable. Or l'histoire montre que des politiques de restriction et de retour ont été mises en œuvre, avec succès, par des gouvernements démocratiques.

Pour 60 % des Européens, "il y a trop d'immigrés" dans leur pays

- Alexandre Millerand, premier socialiste membre d'un gouvernement, prend, en 1899, une série de décrets limitant par des quotas le nombre d'étrangers employés pour les marchés publics ;
- à la fin de la Première Guerre mondiale, le gouvernement rapatrie la quasi-totalité de la main-d'œuvre non européenne (Nord-Africains, Malgaches, Asiatiques), à laquelle on avait fait appel provisoirement ;
- la loi du 10 août 1932 impose des conditions restrictives en raison du chômage engendré par la crise économique. Édouard Herriot déclare, le 19 novembre 1934, qu'il faut « accorder la priorité au travail français ». Les cartes de travail ne sont pas renouvelées, les étrangers sont expulsés.

Ce qui a été fait peut être refait. Surtout lorsque les peuples européens y adhèrent, ce que que prouve le dernier sondage Cevipof : l'immigration y est perçue négativement : 60 % des citoyens pensent qu'« il y a trop d'immigrés dans notre pays » et 56 % pensent que leur pays doit se fermer davantage sur le plan migratoire. Fait marquant : même les sympathisants des partis de gauche se déclarent en majorité "pro-fermeture". ●

PHOTOS : ABECA/SISPA





© SHINTARANYA - STOCK.ADOBE.COM

Menaces sanitaires : l'Europe persiste et signe

Dogmatisme. Un nouveau texte de la Commission prétend s'attaquer aux menaces sanitaires futures. Un leurre qui ne fait que renforcer les causes de l'échec européen.



Par **Jean-Lin Lacapelle**
Député français RN
au Parlement européen.

La Commission européenne a proposé, en novembre 2020, un texte sur les « menaces graves transfrontalières pour la santé » dont j'assure, en votre nom et en celui du Groupe Identité et Démocratie, le suivi et le traitement.

Le but de ce texte est de mieux faire face à de nouvelles menaces sanitaires, telles que le coronavirus. Mais celui-ci n'a, en réalité, qu'une fonction : centraliser encore plus l'Union européenne en lui fabriquant une compétence inexistante de santé, et

▲ **Vaccin anti Covid-19. En dépit de son échec face à la pandémie, l'UE réclame de nouvelles compétences en matière de santé, au détriment des États.**

en déposant davantage les États de leur capacité de réaction.

Il recommande ainsi, en dépit du fiasco de la gestion européenne des vaccins, de recourir systématiquement à la procédure européenne commune d'achat de toutes les fournitures médicales (vaccins, mais aussi médicaments, lits, équipements!) nécessaires ; et la très "démocratique" majorité de ce Parlement demande en plus des sanctions pour les États qui s'en écarteraient ! Aujourd'hui, la population européenne la plus vaccinée est en Hongrie, seul pays à s'être extirpé des règles imposées par Bruxelles en commandant lui-même des vaccins, notamment le vaccin russe Spoutnik. Combien de vies et de commerces auraient été sauvés si nous avions suivi l'exemple hongrois ?

Un étage bureaucratique de plus pour une UE sclérosée

De plus, soyons sérieux : ce système fonctionnera aussi peu que celui qui l'a précédé. En effet, un texte de 2013, dont les dispositions étaient à peu près les mêmes, n'avait déjà servi absolument à rien. Il ne fait qu'ajouter un étage bureaucratique à une Europe sclérosée qui croit trouver dans sa paperasse les solutions que seule la décision politique souveraine peut apporter. C'est par manque de clarté et de volonté politique que l'UE a réagi, tel un canard sans tête face à une situation qui n'était pas prévue dans les procédures. Or toutes ces procédures étouffent la décision politique, et la Commission ne fait que la limiter encore davantage. Plus grave encore, le texte étend la notion de menace sanitaire aux risques environnementaux et même aux menaces inconnues ! Elle s'arroge ainsi le droit de supplanter les États sur quasiment n'importe quel sujet.

Face à ce texte profondément inutile et dangereux, nous défendons le respect de la souveraineté des États, leur liberté de gouverner et de décider en contraignant l'UE à s'y adapter (et non l'inverse), et le caractère strictement européen de la réaction sanitaire (car la Commission veut ouvrir les commandes conjointes aux États voisins, dont la Turquie). Pour protéger les peuples et définir leurs politiques, seuls les États sont légitimes ! ●



Mon questionnaire de Proust par **Julie Lechanteux**

Députée française RN
au Parlement européen.

- ▶ **Ma vertu préférée :** La modestie
- ▶ **Le principal trait de mon caractère :** La persévérance
- ▶ **La qualité que je préfère chez les hommes :**
La bienveillance
- ▶ **La qualité que je préfère chez les femmes :**
La détermination
- ▶ **Mon principal défaut :** Opiniâtre
- ▶ **Ma principale qualité :** L'empathie
- ▶ **Ce que j'apprécie le plus chez mes amis :**
Leur bonne humeur
- ▶ **Mon occupation préférée :**
Partager des moments de convivialité
- ▶ **Mon rêve de bonheur :**
Vivre à la campagne avec des animaux
- ▶ **Quel serait mon plus grand malheur ?**
Perdre mon fils
- ▶ **À part moi-même qui voudrais-je être ?** Personne
- ▶ **Le pays où j'aimerais vivre :** La France
- ▶ **La couleur que je préfère :** Le violet
- ▶ **La fleur que je préfère :** La pivoine
- ▶ **L'oiseau que je préfère :** Le hibou
- ▶ **Mes auteurs favoris en prose :**
Antoine de Saint-Exupéry, Victor Hugo,
Alexandre Dumas, Paulo Coelho
- ▶ **Mes poètes préférés :**
Jean de La Fontaine, Pierre de Ronsard
- ▶ **Mes héros dans la fiction :**
Astérix et Obélix, Tintin, Indiana Jones
- ▶ **Mes héroïnes favorites dans la fiction :**
Sarah Connor, Wonder Woman
- ▶ **Mes compositeurs préférés :**
Michel Berger, Daniel Balavoine
- ▶ **Mes peintres préférés :**
Eugène Delacroix, Léonard de Vinci, Paul Cézanne
- ▶ **Mes héros dans la vie réelle :**
Les forces de l'ordre, les pompiers, les militaires
- ▶ **Mes héroïnes préférées dans la vie réelle :**
Brigitte Bardot, Mère Teresa
- ▶ **Mes héros dans l'histoire :**
Jeanne d'Arc, Arnaud Beltrame, Vercingétorix
- ▶ **Ce que je déteste le plus :**
L'injustice et la méchanceté
- ▶ **Le personnage historique que je déteste le plus :**
Les traîtres à la Résistance
- ▶ **Les faits historiques que je méprise le plus :**
La trahison du résultat du référendum de 2005



D. R.

- ▶ **Le fait militaire que j'estime le plus :**
Les batailles de Bazeilles et de Camerone
- ▶ **La réforme que j'estime le plus :**
Le droit de vote des femmes
- ▶ **Le don de la nature que je voudrais avoir :**
Rendre à la nature son état initial
- ▶ **Comment j'aimerais mourir :** Avec sérénité
- ▶ **L'état présent de mon esprit :** Volontaire
- ▶ **La faute qui m'inspire le plus d'indulgence :**
L'inattention
- ▶ **Ma devise :** Celui qui accepte le mal sans lutter
contre coopère avec lui !



Mon questionnaire de Proust par **Mathilde Androuët**

Députée française RN
au Parlement européen.

- ▶ **Ma vertu préférée :** La justice
- ▶ **Le principal trait de mon caractère :** La jovialité
- ▶ **La qualité que je préfère chez les hommes :**
L'assurance
- ▶ **La qualité que je préfère chez les femmes :**
L'empathie
- ▶ **Mon principal défaut :** Je ne range rien
- ▶ **Ma principale qualité :** La loyauté
- ▶ **Ce que j'apprécie le plus chez mes amis :**
Leur bienveillance
- ▶ **Mon occupation préférée :** Même si elle fait vieillir prématurément, être mère
- ▶ **Mon rêve de bonheur :** Avoir le temps
- ▶ **Quel serait mon plus grand malheur ?** Que la France perde ce qui la rend unique au monde et ne soit plus un havre et un horizon pour sa jeunesse
- ▶ **À part moi-même qui voudrais-je être ?**
Un médecin urgentiste
- ▶ **Le pays où j'aimerais vivre :** La France
- ▶ **La couleur que je préfère :** L'ocre
- ▶ **La fleur que je préfère :** L'immortelle, fleur peu prétentieuse mais tenace, poussant dans des conditions difficiles et dont le parfum m'évoque le maquis corse
- ▶ **L'oiseau que je préfère :** Le colibri
- ▶ **Mes auteurs favoris en prose :** Stendhal, Ken Follett, Jean Dufaux (j'apprécie beaucoup la BD)
- ▶ **Mes poètes préférés :** Aragon, Saint John Perse
- ▶ **Mes héros dans la fiction :** Ulysse, Thorgal

- ▶ **Mes héroïnes favorites dans la fiction :**
Jo March (Les 4 filles du Dr March), Mafalda
- ▶ **Mes compositeurs préférés :** Erik Satie, Edith Piaf, Nina Simone, M83
- ▶ **Mes peintres préférés :** Raphael, Delacroix, Klimt
- ▶ **Mes héros dans la vie réelle :**
Les pompiers et les agriculteurs
- ▶ **Mes héroïnes préférées dans la vie réelle :**
Les aides-soignantes en EPAHD
- ▶ **Mes héros dans l'histoire :**
Napoléon, Lawrence d'Arabie
- ▶ **Ce que je déteste le plus :** La mesquinerie
- ▶ **Le personnage historique que je déteste le plus :**
Judas
- ▶ **Les faits historiques que je méprise le plus :** La Terreur
- ▶ **Le fait militaire que j'estime le plus :** Poitiers (732)
- ▶ **La réforme que j'estime le plus :**
L'école gratuite (1881)
- ▶ **Le don de la nature que je voudrais avoir :** Voler
- ▶ **Comment j'aimerais mourir :** Sans perdre de temps, mais pas trop tôt pour voir encore mes enfants grandir
- ▶ **L'état présent de mon esprit :** Préoccupé
- ▶ **La faute qui m'inspire le plus d'indulgence :** L'excès d'optimisme
- ▶ **Ma devise :** Devise que je dédicace à beaucoup d'élus de droite comme de gauche : « *Celui qui ne sait pas est un imbécile, mais celui qui sait et ne dit rien est un criminel.* »



D. R.

Art contemporain, les fumistes et les artistes

Revigorant. Dans son livre *L'autre art contemporain*, le normalien et agrégé de philosophie Benjamin Olivennes pourfend l'« art contemporain officiel ». Pour mieux célébrer le vrai.

“S’opposer à l’art contemporain, ce n’est pas s’opposer à l’art, c’est opposer un contre-pouvoir à ce qui aujourd’hui

domine. » De la part d’un jeune trentenaire, ces mots sont pour le moins revigorants. Normalien et agrégé de philosophie, Benjamin Olivennes pourfend l’art contemporain officiel, qui célèbre depuis 50 ans ce qui est vulgaire, transgressif, subversif, à tel point que ça ne l’est même plus – à l’image de la pitoyable prestation de Corinne Masiero à la cérémonie des Césars 2021.

Au cœur de cette idéologie défendue par un immense marché mondial, et en France, les institutions, l’objet disparaît au profit de l’artiste-star. Peu importe ce que ce dernier produit, la beauté n’est d’ailleurs plus recherchée : elle est ringarde. Pour Olivennes, l’histoire de l’art officielle est complice de cette escroquerie, en enseignant un sens de l’histoire, selon lequel l’art ne serait qu’une suite logique de mouvements, des avant-gardes du début du XX^e siècle à l’art contemporain d’aujourd’hui, en passant par l’abstraction, le pop et l’art conceptuel.

Mais l’auteur ne fait pas qu’attaquer cette intuition communément partagée. Avec sensibilité, il revendique que l’on puisse encore, en 2021, apprécier une œuvre pour sa beauté, pour ce qu’elle nous dit du monde dans lequel nous vivons. Il compose un hymne à neuf grands artistes (dont quatre sont encore en vie) ignorés des projecteurs, ayant travaillé en France depuis la fin des années 1960. Parmi eux, Jacques Truphémus, Avigdor Arikha, ou Sam Szafran, mort en septembre 2019, qui

avait vu sa rétrospective au Centre Pompidou annulée trois mois avant son ouverture, sans explication – sans doute son art était-il « trop figuratif, pas assez d’avant-garde ». La France, seul pays au monde ayant un ministre de la Culture, est malheureusement incapable de célébrer les véritables artistes présents sur son sol.

Plus près de nous, Olivennes cite le graveur Erik Desmazières ou l’artiste italienne installée en France Chiara Gaggiotti. Les courtes évocations de ces artistes sont une invitation à découvrir leur travail, à s’émerveiller devant cette création artistique bien réelle, quoique réservée aux *happy-few*.

Le jeune thésard conclut son ouvrage par une réflexion éclairante sur les écoles artistiques nationales, sur la manière dont elles se sont nourries mutuellement en Europe jusqu’à aujourd’hui. Il explique comment l’École française est apparue rétroactivement aux yeux des observateurs au XIX^e siècle. Il s’essaie d’ailleurs courageusement, et avec nuance, à la définition de l’esprit de la peinture française : « un équilibre entre la raison et le sentiment, entre le cartésianisme et l’épicurisme, entre le dessin et la couleur; un certain classicisme, sans exagération, sans démesure ».

Bien écrit et plein d’humour, nourri de références littéraires et cinématographiques, ce court essai a le mérite de rendre accessible ce que d’autres critiques, comme Jean Clair, Marc Fumaroli ou Nathalie Heinich ont déjà théorisé plus longuement. « La France, aujourd’hui encore, ne se résout pas à la disparition de la beauté. » Gageons que les années à venir donneront raison à Benjamin Olivennes !

CLAIRE VINEY

Le livre

L'autre art contemporain, vrais artistes et fausses valeurs, par Benjamin Olivennes (Grasset, 2021).



Ces magazines sont réalisés par la Délégation française du Groupe ID



WWW.ID-FRANCE.EU

POUR RECEVOIR UN EXEMPLAIRE GRACIEUSEMENT

Veuillez envoyer par e-mail ou par courrier postal votre demande à :

laurent.husser@europarl.europa.eu

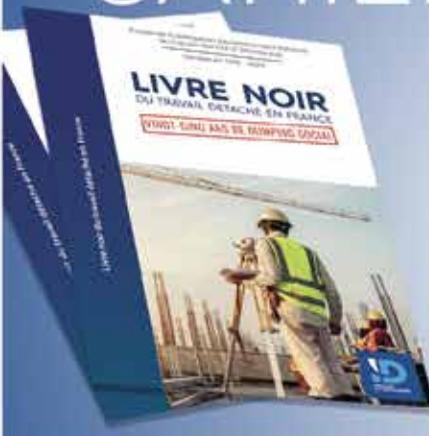
Groupe ID - Laurent Husser
ATR 07K066 - Rue Wiertz, 60
1047 Bruxelles - Belgique



IDENTITÉ
ET DÉMOCRATIE



CAHIERS THÉMATIQUES



TÉLÉCHARGEZ VOTRE EXEMPLAIRE
SUR NOTRE BLOG

WWW.ID-FRANCE.EU

OU RECEVEZ-LE PAR COURRIER :

Laurent HUSSER - Parlement européen / laurent.husser@europarl.europa.eu
ATR.07K066 - Rue Wiertz, 60

WIC M03075 1, av. du Président Robert Schuman
CS 91024 67070 STRASBOURG Cedex